



DEMANDE DCL7033 - RECHERCHE DIRIGÉE

Nom et prénom de l'étudiant	
Numéro d'étudiant	
Programme/concentration	
Professeur(e) responsable	

JUSTIFICATION

SUJET

RÉSUMÉ

Prière de joindre en annexe un texte dactylographié de 500 mots qui résume le projet de recherche. Ce résumé doit être approuvé par le superviseur.

DATES LIMITES

Prière de remplir ce formulaire, le faire signer par votre superviseur et le remettre à bureau des Études supérieures de la Faculté de droit aux dates ci-dessous. Vous trouverez également les dates limites pour la remise de la recherche finale pour l'évaluation.

Trimestre	Formulaire de demande de recherche dirigée doit être soumis (avec les signatures) :	Travail final doit être soumis au professeur responsable pour l'évaluation : (Dernière journée de la période d'examens du trimestre en question)
Printemps/été	15 mai	31 août
Automne	15 septembre	20 décembre
Hiver	15 janvier	26 avril

	Signature	Date
Étudiant(e)		
Professeur(e)		

Approbation du bureau des études sup.	Signature	Date

DCL7033 : Recherche dirigée

Informations/procédures

***** Seulement dans les plus exceptionnelles des circonstances et sous réserve de l'approbation du bureau des études supérieures de la faculté de droit qu'une étude dirigée sera acceptée.**

Procédures d'inscription :

Les étudiants intéressés à s'inscrire à une recherche dirigée doivent soumettre, bureau des Études supérieures de la Faculté de droit, :

- ✓ le formulaire «DEMANDE DCL7033 - RECHERCHE DIRIGÉE » dûment compléter et signer.
- ✓ une brève description (environ 500 mots) du sujet proposé
- ✓ formulaire d'inscription (disponible au : <https://lmpd.uottawa.ca/fr/etudiants-actuel>)

Date limite de demande de recherche dirigée :

Trimestre	Formulaire de demande de recherche dirigée (avec les signatures) :
Printemps/été	15 mai
Automne	15 septembre
Hiver	15 janvier

Description du cours :

Il s'agit d'une recherche, d'une longueur de 10 000 mots, faite sous la direction d'un professeur approuvé par le bureau des études supérieures.

La recherche dirigée est une activité d'une durée d'une session.

Le travail est évalué par la personne qui l'a dirigé.

Horaire :

L'horaire des rencontres est établi en consultation avec professeur responsable.

Date limite pour la remise de la recherche dirigée pour l'évaluation :

Une copie de la recherche dirigée doit être soumise au professeur responsable avant les dates indiquées sur le formulaire.

Trimestre	Travail final doit être soumis au professeur responsable pour l'évaluation : (dernière journée de la période d'examens du trimestre en question)
Printemps/été	31 août
Automne	20 décembre
Hiver	26 avril

Méthode d'évaluation :

Le professeur responsable doit soumettre le formulaire « ÉVALUATION DCL7033 – RECHERCHE DIRIGÉE » au bureau des études supérieures de la faculté de droit dans les 10 jours ouvrable après la soumission.

Une note alphanumérique sera attribuée pour un travail écrit de 10,000 mots (40 pages)